



Une association pour
ré-agir au féminin

CAFÉ **REGARDS DE FEMMES**

Restaurant Le Cercle du 6ème

71 rue Bugeaud – Lyon 6ème – Tél. : 04 78 26 46 28

(Métro Masséna, Parking de l'Europe à 100 m)

Jeudi 6 avril 2017

19h45 – 23h

Le divorce déjudiciarisé: Une avancée pour les droits des femmes ? Une économie pour la justice ?

Grandes témoins : Delphine Goncalvès, notaire et Patricia Morin, avocate, barreau de Lyon

Aux termes du nouvel article 229 alinéa 1 du Code Civil "les époux peuvent consentir mutuellement à leur divorce par acte sous signature privée contresigné par avocats, déposé au rang des minutes d'un notaire". Exit donc le juge !

En la matière, la disparition du juge est présentée par le législateur comme un signe de modernisation de la justice du XXI^e siècle.

Cette modernité garantit-elle les droits des justiciables et notamment les droits des femmes ?

L'économie du juge s'accompagnera-t-elle d'une économie pour les justiciables ?

Les femmes n'en paieront-elles pas encore le plus lourd tribut ?

**Réservation : Regards de femmes 33 rue Bossuet 69006 Lyon, rdf@regardsdefemmes.com
ou 06 10 39 94 87**

RESERVATION CAFE « REGARDS DE FEMMES » lundi 3 avril 2017

NOM : _____ **PRENOM :** _____

(En cas de règlement groupé, merci de mentionner les noms des différents participants)

**Dîner-débat (plat + dessert) : 17 € pour les adhérent-e-s, 10 € pour les étudiant-e-s
20 € pour les « pas encore-adhérent-e-s »**

Nombre de réservations	_____ X 17 €	soit _____ €
	_____ X 20 €	soit _____ €
	_____ X 10 €	soit _____ €

Règlement par chèque avant le **3 avril** à l'ordre de **Regards de Femmes**, 33 rue Bossuet – 69006 LYON
(En cas d'annulation, merci de nous prévenir, afin de pouvoir vous rembourser le repas)